

<b>Zeitschrift:</b>	Schweizerische Zeitschrift für Geschichte = Revue suisse d'histoire = Rivista storica svizzera
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Geschichte
<b>Band:</b>	24 (1974)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Le long des chemins de l'hérésie
<b>Autor:</b>	Meylan, Henri
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-86223">https://doi.org/10.5169/seals-86223</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 22.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## LE LONG DES CHEMINS DE L'HÉRÉSIE

Par HENRI MEYLAN

Le tome III des *Chemins de l'hérésie*<sup>1</sup>, sorti de presses en mars 1974, ne le cède en rien aux deux premiers, dont j'ai rendu compte ici-même<sup>2</sup>. De sa plume incisive Mlle Droz, dans son avant-propos, met le lecteur en confidence des peines et des joies qui ont marqué l'élaboration de ce nouveau volume, un volume richement illustré de clichés qui «collent» au texte, quand ils ne le remplacent pas complètement, comme c'est le cas pour la traduction française du *Beneficio di Cristo*, et pour le *Petit traicté* du dominicain Ambroise Politi, destiné à servir de contrepoison du premier.

L'étude consacrée à Claude Le Maistre, de Lyon remplit le corps du volume: «Je ne sais plus trop comment cet «Inconnu», qui aimait et admirait Marot, a fini par devenir le sujet d'une longue étude. Lui aussi, c'est un «Inconnu» et malgré l'accumulation des documents genevois, personne n'a parlé de lui. Pour comprendre la seconde partie de sa vie, il m'a fallu me muer en comptable, en spécialiste des marchés, en fabricant drapier, en marchand d'épicerie et d'apothicaillerie» (p. VIII). On peut dire que c'est un véritable tour de force que Mlle Droz a réussi là: car son Claude Le Maistre, Lyonnais, fils de marchand et familier de la marchandise, mais aussi ami des lettres, se révèle capable de traduire d'italien en français un ouvrage aussi célèbre et discuté que le *Beneficio di Cristo*, sans parler de quelques Psaumes qui passeront dans le *Psautier huguenot*; qui plus est, associé avec Guillaume Trye, le trop zélé dénonciateur de Servet, il se fixe à Genève, entrant en relations avec les plus grandes familles de réfugiés, et naturellement avec Calvin et Bèze. Il sera mêlé de près au financement des opérations militaires à Lyon en 1562, et cela finira par une faillite retentissante en 1571. En sorte que Mlle Droz peut intituler comme suit les étapes de sa vie: Claude Le Maistre traducteur (p. 80–328), Claude Le Maistre genevois (p. 329–362), Claude Le Maistre banquier-routier (p. 363–395). Avec un épilogue sur Odet de Lane, grand seigneur protestant du Bordelais, qui avait eu le tort de lui confier son argent, et dont la veuve, Marguerite de Massac, figure parmi les créanciers de 1571 (p. 397–406). Le dépouillement méthodique des registres de mariages et de baptêmes de Genève a permis à Mlle Droz d'identifier et de situer socialement la plupart de ceux qu'elle a rencontrés durant cette vingtaine d'années, 1549 à 1571. C'est le cas notamment des témoins qui ont déposé sur la façon dont le marchand d'épices et de tissus avait mené ses affaires; il y a là des aperçus savoureux de vie quotidienne, de soucis, de misères. On n'oubliera pas de sitôt la page sur la femme de Claude

<sup>1</sup> EUGÉNIE DROZ, *Chemins de l'hérésie*, tome III. Genève, Slatkine, 1974. In-8°, IX + 456 p.

<sup>2</sup> T. 23 (1973), pp. 113–119.

Le Maistre, cette Jeanne Le Jeune, qui resta seule avec ses enfants, après que son mari eût quitté la ville, tiré de prison grâce à l'intervention de MM. de Neuchâtel et de MM. de Berne (p. 388).

Qui voudra savoir au juste ce qu'il faut penser de ce fameux *Beneficio di Cristo*, publié récemment par M. Salvatore Caponetto dans la collection du *Corpus Reformatorum Italicorum*, à Florence, pourra feuilleter à son aise le fac-simile des pages 129 à 183, et la discussion sur son auteur, où Mlle Droz discute de façon serrée l'attribution à Bernardo da Mantova, pour en revenir à Marco-Antonio Flaminio et à son ami Beccadelli. De même, le *Compendio d'errori* de Politi, paru chez Gryphe à Lyon, nous est offert, grâce à un exemplaire rarissime de la Bibliothèque communale de Sienne.

\*

Les heures et malheurs de Claude Le Maistre sont loin d'épuiser l'intérêt de ce volume, qui s'ouvre par un chapitre sur les calendriers lyonnais, suite à l'étude des calendriers genevois par quoi s'achevait le t. II (p. 433 à 456). Les amateurs de ces petites gravures sur bois figurant les travaux des mois, cet héritage médiéval, se réjouiront de l'aubaine qui leur est faite, car il s'agit de pièces rarissimes, qui avaient échappé à des connasseurs tels qu'Alfred Cartier ou Robert Brun.

Plus captivante encore l'identification d'une grande dame, correspondante de Calvin, avec Madame de Laubespine, dont le crayon de la p. 30 nous permet d'apprécier la finesse de traits. C'est à partir d'une lettre de la Collection Sarrau, publiée récemment par MM. Rodolphe Peter et Jean Rott, de Strasbourg, que Mlle Droz a mené son enquête avec un flair peu commun. Ici encore, c'est une figure quasi inconnue qui sort de l'ombre, celle de Jeanne Bochetel, de Bourges, fille de Guillaume Bochetel, Secrétaire d'Etat de François I<sup>r</sup>, mariée toute jeune à un clerc de son père, Claude de Laubespine, qui allait devenir un personnage fort important, tout comme son frère, Sébastien, l'évêque de Limoges, ambassadeur aux Ligues. A la suite de Mlle Droz nous découvrons que la femme de ce grand commis a par deux fois, en 1547 et en 1552, appellé à son secours les réformateurs de Lausanne et de Genève, menacée qu'elle était par son mari, qui la tient «en l'idolatrie papale d'aller à la messe, faire voyages et pèlerinages et vœux aux saints». En passant, Mlle Droz s'en prend à Lucien Romier, coupable d'avoir qualifié d'«engouement féminin» l'adhésion de tant de grandes dames de la cour à l'Evangile de la Réforme. Mais la surprise du lecteur n'est que plus grande, quand il apprend par une dépêche de sir Henry Norris, l'ambassadeur de la reine Elisabeth à la cour de France, que ce Claude de Laubespine est mort au Louvre en novembre 1567, peu de jours après la bataille de Saint-Denis, ayant fait «une belle confession de sa foi, contraire à celle des papistes, et se repentant d'avoir

si longtemps dissimulé pour complaire aux Princes» (p. 52). Et le diplomate anglais de rappeler que le beau-frère de Laubespine, Jacques Bourdin, avait fait une semblable confession de sa foi, à son lit de mort, peu de mois auparavant. Cela nous vaut un commentaire sans complaisance de l'admirable portait à la pierre noire, du Cabinet des Estampes (p. 55).

Le tome III s'achève sur un article d'une trentaine de pages: «Protestants et catholiques parisiens, face à l'Edit de tolérance du 17 janvier 1562», qui aurait dû trouver place à la fin du t. I. Pas de découverte sensationnelle cette fois-ci, car les pièces reproduites avaient déjà été publiées, en partie du moins, dans la *Correspondance de Théodore de Bèze*, t. IV, p. 248 ss., et dans les *Mémoires de Condé*, t. III; Mlle Droz y ajoute le texte des *Remonstrances* faites au Roi par le Parlement de Paris, d'après l'imprimé de la Bibliothèque Mazarine. Le commentaire qu'elle donne de ces documents mérite de retenir l'attention, car on n'avait pas encore analysé de si près les réactions de la capitale à la politique de tolérance – on dirait aujourd'hui de coexistence des deux religions –, qu'aurait dû inaugurer l'édit de janvier. On sait, hélas! que le massacre de Vassy, six semaines plus tard, fut le signal de la prise d'armes, d'où sortit la première guerre de religion.

\*

Au sortir de tant de trouvailles, de noms qui reçoivent un état-civil, de figures qui prennent vie sous nos yeux, on hésite à formuler des *desiderata* ou des critiques. Il faut pourtant s'acquitter aussi de ce devoir.

Sur Marco Perez, le riche marchand calviniste d'Anvers, il est toujours utile de se référer à l'article de ce grand érudit que fut Auguste Bernus, dans le *Chrétien évangélique* de 1895, p. 266–284 et 324–337. (Tiré à part au M. H. R., Genève.) Et sur George Obrecht, dont Mlle Droz conte la fin misérable à Genève (p. 352 ss.), il faut souhaiter qu'on nous donne bientôt une étude aussi documentée que celle qu'un érudit strasbourgeois, M. François-Joseph Fuchs, vient de consacrer à son associé Israel Minckel, dans l'*Hommage à François Wendel*, fasc. I de la *Revue d'histoire et de philosophie religieuses*, 1974, p. 115–127.

Du repentir ultime de Jacques Bourdin, secrétaire de trois rois (p. 52 s.), il est un témoignage à ne pas négliger, celui de Bèze, qui lui a dédié une longue épitaphe dans la 2<sup>e</sup> édition des *Poemata* de 1569, p. 99 (reprise avec des retouches dans l'éd. de 1597, p. 92).

C'est Bourdin qui parle:

«Ille ego, cui curae, cui magna negotia Regum  
Incubuere diu, tanta cui mole gravato  
Posse datum (nec enim certe divinitus ista  
Indigne collata mihi memorasse pigebit),  
Sic onus integra famaque fideque tueri,

Innocuae ut vitae exemplum post fata relinquam,  
 Heu tamen, infelix, eheu, male providus assum  
 Aeternaeque reus poenae, si me ante tribunal,  
 Christe, tuum sistas, horum memor ante malorum.  
 Ecquid enim tantae possim praetexere culpae?»  
 Res ego dum regum, dum magna negotia curo,  
 Ah, quoties terrae affixus, caeli immemor, et te,  
 Mi Deus, et me neglexi! eheu splendor inanis  
 Offudit quoties tenebras, ne gaudia plenae  
 Perciperem lucis! quoties turbae atque tumultus  
 Opplevere aures, monitis ne forte paterent,  
 Christe, tuis! mihi quum surdo in praecepsque ruenti,  
 «Quo male sane tuis, quo te tandem abripis, heus tu,  
 Burdine infelix?» intusque forisque sonares.  
 Ah, quoties quotiesque sequi me recta paratum  
 Abripuit rapidus velut in contraria vortex  
 Transversum, rursusque in devia compulit aula,  
 Aula omnis sceleris mater, nutrixque nefandi.  
 Subscripsit quoties multis manus ista reluctans,  
 Posthabita Superum miseris mortalibus ira.  
 Denique rem faciens, rem certe funditus omnem  
 Perdidi, et insanus studui ditescere damnis.  
 Aula apage, et procul, o proceres regesque valete,  
 Et quae me bona lactastis tot falsa per annos.  
 «Tu vero, una salus hominum, solumque precanti  
 Perfugium, spretis quaecunque olimve recensve,  
 Partim ignara superstitionis, partim intulit audax  
 Impietas, et nunc eadem quoque monstrata tuentes,  
 Hanc animam, Christe, hanc animam servato benignus,  
 Seque suumque scelus clara tibi voce fatentem».  
 «At vos qui turbas inter tantosque tumultus  
 Recte homines mortem meditari et vivere posse  
 Creditis, ut quos deludunt insomnia laeta,  
 Haec utinam faciant aliena pericula cautos.»  
 Talia Burdinus moriens, quem saepe diuque  
 Sanum assetatus, morientem denique ridens  
 Aulicus: Haec et nos olim meditabimur (inquit),  
 Interea vero vitaque aulaque fruamur.

On ne peut s'empêcher de penser que Bèze, en décochant ce dernier trait à l'homme de cour, a visé Claude d'Espence, l'ami des années de jeunesse, qui était, Mlle Droz nous l'apprend, au lit de mort de Bourdin.

J'ai beaucoup de peine à admettre l'identification proposée (p. 27 s.) de Laurent de Normandie, l'ami de Calvin, avec cet homonyme: Laurens

le Normant, de Crépy en Valois, que Nathanael Weiss s'était bien gardé de confondre dans le précieux répertoire de sa *Chambre ardente*; car il semble que le lieutenant civil de Noyon soit arrivé à Genève dans l'été 1548 (cf. Abel Lefranc, *La jeunesse de Calvin*, p. 150 s.). S'il avait, comme le suppose Mlle Droz, «croupi dans l'une des prisons de la Conciergerie» à Paris, il serait bien étonnant que Calvin n'en ait soufflé mot dans la préface au *De scandalis* (1550) où il rend un si bel hommage au «voluntarius exul».

Des fautes d'impression, on les cherche vainement (une seule, si je vois bien, à la note 185 de la p. 333). Mlle Droz est du métier, cela se voit. Quel dommage que son acribie soit parfois en défaut, lorsqu'il s'agit des écritures de greffe! Au bas de la p. 380, elle écrit ces mots: «Ce qui précède et la fin de l'interrogatoire de Ternauld est un affreux et illisible gribouillis, que j'ai abrégé.» Mais non, c'est une petite cursive régulière, qui paraît limpide en regard de ce qu'on rencontre chez certains plomitifs de la fin du XVI<sup>e</sup> et du XVII<sup>e</sup> siècle. Dans la déposition de la p. 375, le greffier a bien écrit «Spinola», et c'est de la banque Spinola à Lyon qu'il est question, et non «Copinola», mais je concède que le S est quelque peu entortillé et qu'on pouvait s'y tromper. On en vient à se demander si Mlle Droz, excédée d'avoir transcrit sans rien omettre les dépositions des quelque trente témoins cités contre Claude Le Maistre, n'a pas envoyé au diable l'un des derniers, ce Jean Ternauld, dont les réponses auraient pourtant mérité d'être déchiffrées jusqu'au bout. Il est de même regrettable que la sentence rendue le 9 juin par le Conseil n'ait pas été transcrise intégralement (p. 384 et s.), car elle doit intéresser le juriste autant que l'historien.

Me permettra-t-on de terminer ces remarques critiques par un *mea culpa*? Dans les deux lettres de Bèze à Calvin, écrites après le Colloque de Poissy, à Saint-Germain, les 20 et 29 octobre 1561 (*Correspondance de Bèze*, t. III, p. 200, 202), il est fait mention d'un certain «Magister» identifié sans autre par nous avec Jean-Gaspard Magistri, qui fut procureur général de la République (H. Naef, *Genève et la conjuration d'Amboise*, p. 452, n). Après avoir lu Mlle Droz, il me paraît aujourd'hui infiniment probable que c'est de Claude Le Maistre qu'il s'agit. La phrase qui suit prend tout son sens, si l'on admet que Bèze, comme bien d'autres, avait placé de l'argent chez lui: «Si tamen ita censueris, potius accipiat uxor de eo quod Magister ex me habet, quam gravetur ullo sumptu Civitas, cuius scio decrescere copias, non onera.»

Que Mlle Droz soit bien persuadée que nous attendons le tome IV des *Chemins de l'hérésie* avec la même impatience que les précédents, en regrettant seulement que ce soit le dernier, comme elle l'annonce dans son Avant-propos.